



Ouverture des deux premiers magasins du réseau départemental des épiceries solidaires sur Périgueux et Boulazac

DOSSIER DE PRESSE

Lundi 1er février 2010 à 17h30
« Épicerie 24 » - 5 Chemin de la Monzie – Périgueux

Contacts presse :

Conseil Général de la Dordogne : Nicolas PLATON – 05 53 02 21 02 – n.platon@dordogne.fr
Conseil Général de la Dordogne : Marina DUPUY – 05 53 02 20 58 – m.dupuy@dordogne.fr

Sommaire

I.	Le projet départemental de réseau d'épiceries solidaires.....	Page 03
II.	Les financements et le développement local.....	Page 05
III.	Le personnel.....	Page 06

I. Le projet départemental de réseau d'épiceries solidaires

Le Conseil Général de la Dordogne est à l'initiative de la création d'un réseau d'épiceries solidaires constitué en SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif). Une première en France à deux niveaux : d'une part, l'ensemble du territoire départemental sera couvert par ce réseau, d'autre part, par son statut de SCIC lequel n'a jamais été utilisé dans le cadre de ce type d'initiative.

► Epicerie solidaire ?

Le principe de ce commerce est innovant : ouvert à tous publics, il propose des produits alimentaires de qualité au prix du marché avec à la caisse une réduction pour les personnes recommandées par les services sociaux.
Cette aide alimentaire se caractérise par un libre choix des produits, une monétarisation de l'échange, (une réduction sur la facture en caisse en fonction de critères définis par la commission de validation), ainsi qu'un accompagnement par le biais d'ateliers pédagogiques (budget, cuisine,...).

Solidaire : par ses approvisionnements auprès des jardins d'insertion, des producteurs locaux et industriels du département (60 à 65% des produits vendus proviennent du département).

Solidaire : les salariés embauchés par la structure sont des personnes bénéficiaires de minima sociaux.

Solidaire : dans ses investissements; l'ensemble des travaux effectués dans les magasins sont réalisés par des entreprises d'insertion (ARTEEC, IDchanvre, Question de Culture, Prison de Mauzac, La Repasserie...)

Photos chantier Chemin de la Monzie - Périgueux

Chantier réalisé par la Régie Urbaine de Bergerac les 2i



Chantier réalisé par AFAC 24 Coulounieix-Chamiers

*Vue de l'épicerie
en entrant*

Solidaire : par la création d'un réseau d'adhérents consommateurs, consommatrices, dont le Président du Conseil d'Administration est issu.

Solidaire : par ses implantations, son but est de venir en complémentarité des commerces existants et non en concurrence.

► Novateur :

Par son implantation départementale et non locale, le projet se démarque des autres épiceries essentiellement née d'initiatives associatives.

Les lieux d'implantation sont définis en accord avec les Mairies en fonction de leur politique de la ville dans le but de créer une vraie mixité sociale.

Par son approvisionnement en circuit court favorisant l'économie locale et par ses partenariats avec d'autres entreprises d'insertion comme IDchanvre, La Repasserie, Question de Culture, etc...

Par son statut de Société Coopérative d'Intérêt Collectif, le réseau des épiceries permet la création d'une entreprise commerciale en associant des fonds publics (collectivités territoriales et locales), et privés (associations, producteurs, industriels, particuliers), qui présente un caractère d'utilité sociale et économique.

Par sa vocation d'utilité sociale grâce à son statut d'entreprise d'insertion qui permettra via une formation aux métiers de la distribution et un accompagnement social des salariés de retrouver le chemin de l'emploi à moyen terme.

II. Les financements et le développement local

► Les financements :

Le Conseil général de la Dordogne est à l'initiative de ce projet :

- Les financements du Conseil général en 2009 :

- 75.000 € pour la création du réseau des épiceries solidaires
- 1.840 € de participation au capital de la SCIC - Achat de parts sociales

- Les différents financements en 2010 :

- **Conseil général de la Dordogne** : 100.000 € (fonctionnement)
- **Conseil général de la Dordogne (FSE)** : 15.000 €
- **Conseil régional** : 85.000 € (investissement)
- **Etat (FDI)** : 50.000 € (investissement et fonctionnement)
- **Etat (au titre du plan de relance)** : à hauteur de 4,5 Emploi à Temps Plein, soit 36 855€
- **CPAM** : 15.000 € (tous les bénéficiaires et les salariés des épiceries solidaires seront orientés vers le centre d'examen de santé pour un examen médical)
- **Fondation Crédit Agricole Charente Périgord** : 7.500 € par point de vente (investissement matériel)
- **Fondation Crédit Agricole Solidarité** : 7.500 € par point de vente (investissement matériel)
- **Les communes de Périgueux, Boulazac et Coulounieix-Chamiers** : 10.000 € (investissement) + 10.000 €/an (fonctionnement)

► Développement local :

A terme, le projet de l'institution doit permettre la création d'une dizaine de points de vente, de quinze à vingt emplois directs, de retombées indirectes en matière d'emploi chez les fournisseurs et donc de développement économique local.

Le 2 février 2010: ouverture des épiceries de **Périgueux** et **Boulazac**.

En milieu d'année 2010 : ouverture d'une épicerie à **Coulonges-Chamiers**.

Les villes de Bergerac et Ribérac envisagent l'ouverture d'une épicerie dans le courant de l'année 2010.

Les jours et horaires d'ouverture des épiceries solidaires

- Lundi : 16h30 - 19h00
- Du mardi au vendredi : 9h00 – 13h00 / 15h00 – 19h00
- Samedi : 9h00 - 19h00

III. Le personnel

► Le personnel de la SCIC

Sa Développement Solidaire Périgord



- Président : Jean-François DELMON
- Directeur : Patrice FLOURIOT
- Encadrante sociale : Audrey NARBONNE
- Encadrant technique : Thomas VOGELZANG
- Secrétaire comptable : Nicole REJOU

2 salariés, bénéficiaires de minima sociaux ont été embauchés, par épicerie.

1 chauffeur livreur, en insertion, assurera la distribution dans les différentes épiceries du département.